

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 26 (1955)

Heft: 1

Rubrik: Annexe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

vernemment le Berne le lui a demandé dans une note récente, sa décision prise en juillet dernier de relever les droits de douane sur les montres et mouvements. Le gouvernement américain préférera sans doute offrir à la Suisse certaines compensations tarifaires touchant d'autres produits. La question est à l'étude et ses résultats ne seront pas connus avant plusieurs semaines.

ANNEXE

R E Q U È T E
pour l'amélioration de l'horaire des chemins de fer
dans le Jura bernois
pour la période du 22 mai 1955 au 2 juin 1956

Moutier/Delémont, le 10 janvier 1955.

A la Direction cantonale des chemins de fer, Berne
par les bons soins de la préfecture de Moutier.

Monsieur le Directeur,

Avant d'entrer dans le détail de nos revendications, nous devons constater que l'horaire, du moins en ce qui concerne le Jura bernois, subit depuis 2 ou 3 ans une lente mais constante détérioration. Les quelques observations qui suivent suffiront pour en faire la démonstration.

1) Les trains de Paris ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Il n'y a plus de voitures directes entre Paris et Milan. La correspondance de l'Italie n'existe plus à Berne, sauf une seule exception, et encore faut-il changer de train. Il n'y a plus de course de wagons-lits. La 3^e classe n'existe plus que dans une paire de trains entre Delle et Belfort. La paire de trains 234/235 n'a même pas un fourgon à bagages entre Delle et Belfort et il paraît que nos belles voitures modernes de II^e classe servent occasionnellement au transport de colis, souvent lourds et encombrants, sur leur parcours français.

2) Les Jurassiens du nord n'ont plus de correspondance tardive convénable pour rentrer le soir de Berne, chef-lieu du canton, et de la Suisse romande. Ils doivent quitter Berne à 20.45 h. déjà et Genève à 19.44 h. On a bien essayé d'ajuster le train 143 E, qui part de Berne à 21.52 h., arrive à Bienne à 22.25 h. et repart à 22.45 h. par Sonceboz pour Delémont, où il arrive à 24 h. Il faut donc plus de 2 h. pour rentrer le soir de Berne à Delémont (80 km.) par cette voie détournée, avec un arrêt de 20' à Bienne.

3) La marche des trains directs dans le Jura est beaucoup trop lente, plus lente qu'autrefois. Entre Bâle et Delémont il y a 39 km. et à la descente, plusieurs directs mettent 38', 39' et même 41'; le train léger 205 met 36'. Lors de l'électrification, le train inaugural a mis dans les deux sens et avec aisance 31'. Cette lenteur, inadmissible pour des trains directs, serait-elle due à l'absence de la double-voie ? Le fait que le direct 209 mettra dès l'entrée en vigueur du nouvel horaire 12' de moins entre Bienne et Bâle, ne fait que confirmer le bien-fondé de notre observation.

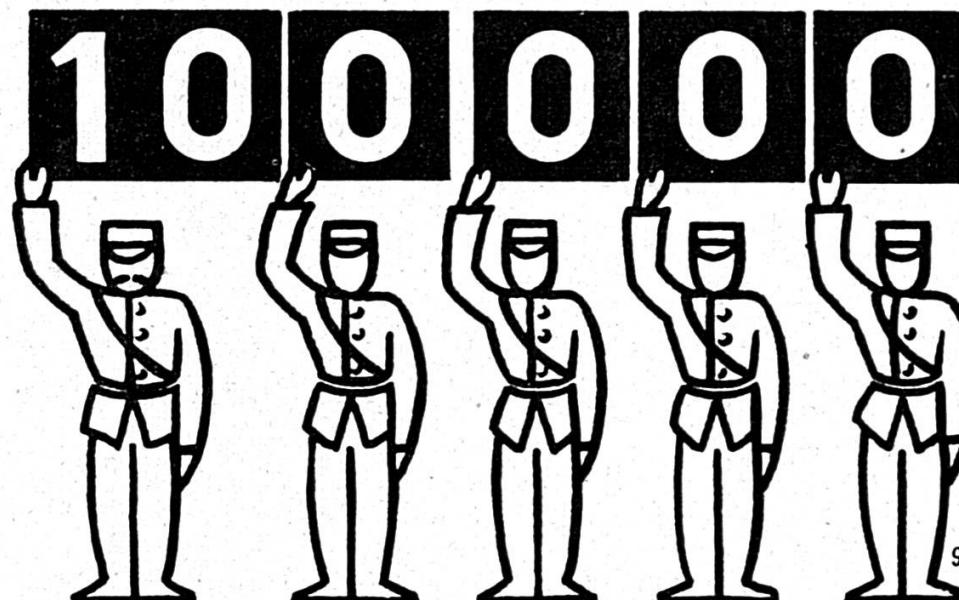
Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland (A. Flückiger) Confort, entièrement rénové	(032) 2.27.11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (L. Gatherat) Salles pour sociétés, son confort, ses spécialités	(066) 7.56.63
Delémont	Hôtel de la Gare Terminus (Th. Hofner) Confort, salles pour réunions et banquets	(066) 2.13.95
Delémont	Hôtel La Bonne Auberge (W. Lanz) Son confort, sa cuisine, ses vins	(066) 2.17.58
Montfaucon	Hôtel de la Gare (L. Girardin) Sa situation dans les sapins, sa cuisine	(039) 4.81.06
Moutier	Hôtel Suisse (C. Brioschi) Son confort, sa cuisine, sa cave	(032) 6.40.37
Porrentruy	Hôtel du Simplon (E. Jermann) Son confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6.14.99
Porrentruy	Hôtel du Cheval Blanc (C. Sigrist) Ses grandes salles, son confort, sa cuisine	(066) 6.11.41
La Neuveville	Hôtel du Lac (A. Haefliger) Sa cuisine, sa cave	(038) 7.91.32
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (J. Wermeille) Relais gastronomique, ses grandes salles, son grill-room, son bar	(039) 4.15.56
La Chaux-d'Abel	Pension (H. Staedeli-E. Wiederkeler)	(039) 8.11.52

GROS LOT

Frs



Frs 20'000.-, Frs 10'000.-, 4 x Frs 5'000.-, etc., etc.
49'752 lots d'une valeur globale de Frs 617'400.-

5 BILLETS chiffres finals 0-4 = au moins 1 LOT
5 BILLETS chiffres finals 5-9 = au moins 1 LOT
10 BILLETS chiffres finals 0-9 = au moins 2 LOTS

Les séries sont particulièrement intéressantes

1 billet Frs 5.- (la série de 5 billets Frs 25.-, la série de 10 billets Frs 50.-) plus 40 Cts de port pour envoi recommandé, au compte de chèques postaux III 10026. Liste de tirage sous pli fermé 30 Cts, comme imprimé 20 Cts.

Adresse: Loterie SEVA, Berne, tél. (031) 5 44 36. Les billets SEVA sont aussi en vente dans les banques, aux guichets des chemins de fer privés, ainsi que dans de nombreux magasins, etc.

SEVA Tirage en Février

4) Au sujet des trains omnibus, on constate que rien n'a été fait pour l'accélération de leur vitesse, sauf quelques rares exceptions. Depuis plusieurs années les voyageurs de la Vallée de Tavannes et du Vallon de Saint-Imier ne peuvent plus atteindre Roches, Choinez et Courrendlin, la semaine, avant 9 h. du matin. Ici encore, l'absence de double-voie se fait sentir.

Nous nous permettons maintenant de vous présenter les revendications qui sont parvenues à notre connaissance, soit verbalement, soit par écrit.

Trains directs internationaux

- 1) 234/144 (Belfort dép. 12.22 h., Berne arr. 14.30 h. ; Berne dép. 14.00 h., Milan arr. 19.15 h.).
Etablissement de la correspondance à Berne de Paris pour Milan.
- 2) 234/235 (Belfort dép. 12.22 h., Berne arr. 14.30 h. ; Berne dép. 17.15 h., Belfort arr. 19.20 h.).
Introduction de voitures directes entre Paris et Milan ; les directs Paris-Bâle et Bâle-Paris correspondants sont maintenant conduits au moyen de locomotives à vapeur.
- 3) 234/235 Introduction de la 3e classe entre Delle et Belfort.

Trains directs

- 4) 103 (Lausanne dép. 5.20 h., Bienne arr. 6.47 h.).
Arrêt à La Neuveville, pour le service de 120 abonnés ; il s'agit d'ouvriers, domiciliés en partie sur le plateau de Diesse ; ils doivent partir de La Neuveville à 6.09 h. et attendre à Bienne l'ouverture des fabriques ; le 1503 arrive trop tard à Bienne pour qu'ils puissent l'utiliser.
- 5) 217 (Bienne dép. 17.24 h., Bâle arr. 18.50 h.).
Ce direct a un temps d'arrêt de 17' à Bienne, ce qui est manifestement exagéré et il a une marche si défective que le voyageur qui passerait par Olten, où il doit encore changer de train, arriverait à Bâle à 18.41 h., donc 9' plus tôt que s'il suivait la voie normale et le train régulier. Ce train est le plus bel exemple de la détérioration progressive de l'horaire interne.
- 6) 221/240 (Bienne dép. 19.31 h. Delémont 20.06/20.11, Bâle arr. 20.50 h. ; Delle dép. 19.30 h., Delémont arr. 20.13 h.).
Etablissement de la correspondance entre ces deux trains à Delémont.
- 7) 220 (Bâle dép. 19.03 h., Delémont 19.36/19.43, Bienne arr. 20.11 h.).
Arrêt de ce direct à Moutier et à Granges-Nord. Ce train s'arrête à Moutier 1 fois sur 2 à cause du croisement avec le 221. Il n'y a pas de raison de ne pas prescrire cet arrêt régulièrement.

Trains omnibus

Cadre 30 : Lausanne-Neuchâtel-Bienne

- 8) 1513 (Neuchâtel dép. 10.13 h., Bienne arr. 11.03 h.).
Avancement de ce train d'une heure environ pour lui donner à Bienne les correspondances sur Berne (par le

- 1810 dép. 10.11 h.), sur Delémont-Porrentruy (par le 231, dép. 10.18 h.), sur La Chaux-de-Fonds (par le 433 E, dép. 10.20 h.), sur Soleure (par le 2959, dép. 10.25 h.).
- 9) 1519 (Neuchâtel dép. 12.15 h., Bienné arr. 13.10 h.).
Marche quotidienne de ce train entre Neuchâtel et Bienné. Les correspondances sur Zurich (par le 111, dép. 13.23 h.) sur Berne (par le 440, dép. 13.26 h.) et sur Delémont-Bâle (par le 211, dép. 13.30 h.) sont aussi nécessaires le dimanche.
- 10) 1531/1935 (Neuchâtel dép. 16.21 h., Bienné arr. 17.00 h. ; Bienné dép. 17.00 h., Delémont arr. 18.00 h.).
Etablissement de la correspondance de ces deux trains à Bienné, le premier arrive au moment même où l'autre part.
- 11) 1516 (Bienné dép. 7.40 h., Neuchâtel arr. 8.21 h.).
Retardement de ce train. Il devrait être placé entre les directs 206 (Bienné dép. 8.02 h.) et 106 (Bienné dép. 8.31 h.) et servirait ainsi de distributeur au 206 depuis Bienné et de collecteur au 106 à Neuchâtel.
- 12) Introduction d'un nouveau train d'abonnés entre Bienné et Le Landeron, Bienné dép. 17.52 h. Si ce train ne peut être introduit alors arrêt du 118 (Bienné dép. 17.47 h.) à La Neuveville.
- 13) Introduction d'un nouveau train omnibus Bienné-Neuchâtel, Bienné dép. vers 21.00 h. L'intervalle est trop grand entre le 1546 (dép. 19.40 h.) et le 1550 (dép. 22.30 h.).
- Cadre 35 : Bienné-Granges-Delémont-Bâle**
- 14) 1901 (Delémont dép. 5.30 h., Bâle arr. 6.29 h.).
Mise en marche de ce train aussi le dimanche en hiver. Il existe depuis toujours et on ne comprend pas sa suppression le dimanche en hiver.
- 15) 1733 (Delémont dép. 21.00 h., Bâle arr. 21.52)
Marche quotidienne entre Delémont et Bâle avec dép. retardé à 21.10 h. environ pour lui donner la correspondance de Sonceboz. Les jours ouvrables il n'y a plus de trains omnibus entre Delémont et Bâle entre le 1729 (dép. 19.36 h.) et le 1947 (dép. 22.50 h.).
- 16) 1945 (Bienné dép. 23.42 h., Delémont arr. 0.26 h.).
Circulation de ce train tous les jours, pour donner la possibilité de rentrer dans le nord du Jura comme autrefois à une heure tardive lorsqu'on vient de Berne, chef-lieu du canton ou de la Suisse romande. Plusieurs personnes de Moutier et de Delémont se rendent à Bienné le soir pour suivre des cours, assister à des séances, travailler. Une autre solution possible et très utile serait de conduire le direct Berne-Bâle 327 (Berne départ 21.56 h., Bâle arr. 23.35 h.) par Bienné-Delémont au lieu de Olten. Il faudrait le retarder quelque peu et

- avancer aussi le 129 (Lausanne dép. 21.57 h., Bienné arr. 23.22 h.).
 Nous insistons tout particulièrement sur la nécessité d'avoir cette relation tardive de Bienné à Delémont. Le passage par Sonceboz ne résout pas la question.
- 17) Mise en marche d'un train omnibus distributeur du 215 entre Bienné et Moutier (Bienné dép. vers 15.45 h.). Il n'est pas admissible que les voyageurs de Moutier, qui rentrent de la Suisse romande par le 215, doivent attendre de 15.32 h. à 17.00 à Bienné pour poursuivre leur voyage.
- 18) 5904 (Delémont dép. 5.25 h., Longeau arr. 6.09 h.).
 Mise à l'horaire de ce train avec service des voyageurs dès Delémont. Cette relation matinale s'est avérée très utile, indispensable même pour certains représentants de commerce, qui arrivent ainsi avant 8 h. à Lausanne et avant 9 h. à Genève. Il doit être possible d'assurer à ce train une marche régulière pour garantir la correspondance sur le 104 à Longeau (dép. 6.13 h.). Il paraît que le 5904 manque une fois ou l'autre la correspondance sur le 104 à Longeau et que cela est dû à la marche irrégulière d'un train de marchandises direct circulant en sens inverse.
- 19) 1904 (Bâle dép. 05.00 h., Delémont arr. 06.01 h.).
 Marche toute l'année entre Laufon et Delémont, comme autrefois.
- 20) 1934 (Bâle dép. 16.22 h., Laufon arr. 16.52 h.).
 Circulation jusqu'à Delémont, la semaine, comme autrefois.
- 21) 1938 (Bâle dép. 17.18 h., Delémont arr. 18.21 h.).
 Ce train devrait atteindre Delémont plus tôt pour continuer sur Bienné par le 1936 (Delémont dép. 18.09 h.) ; on éviterait ainsi entre Delémont et Bienné la marche de deux trains à intervalle rapproché (le 1936 dép. 18.09 h. et le 1938 dép. 18.33 h.). Il semble que cette solution serait possible en avançant de quelques minutes le départ de Bâle et en accélérant la marche de ce train, ainsi que celle du 1936.
- 22) 1938 (Delémont dép. 18.33 h., Bienné arr. 19.25 h.).
 Le train 1938, devenu libre entre Delémont et Bienné, pourrait être avancé avec dép. de Delémont vers 17.05 h. Il ferait le service des abonnés entre Moutier et Bienné. Cette relation est demandée par les ouvriers de Moutier et par ceux de Granges.
- 23) 1946/239 (Bâle dép. 21.19 h., Delémont arr. 22.15 h., Delémont dép. 22.06 h., Porrentruy arr. 22.31 h.).
 Etablissement de la correspondance à Delémont entre ces deux trains.
- 24) 5940 (Bâle dép. 17.46 h., Delémont arr. 19.11 h.).
 Mise à l'horaire de ce train la semaine.

Cadre 36 : Delémont-Delle

- 25) 1718 (Delémont dép. 14.20 h., Delle arr. 15.32 h.).
Avancement de ce train de 7 à 8 minutes en mettant sa composition en tête du direct 211 à Bienne, la même machine faisant le service de Bienne à Porrentruy. Cela éviterait un changement de train et un changement de quai aux voyageurs de Bienne pour Porrentruy.
- 26) 1729/1770 (Delle dép. 17.38 h., Delémont arr. 19.13 h. ; Delémont dép. 18.53 h., Sonceboz arr. 19.48 h.).
Etablissement à Delémont de la correspondance de Porrentruy pour Sonceboz par le train 1770. Le train 1729 pourrait être avancé de 10' sur tout son parcours, accéléré et arriver à Delémont pour 19 h. Le départ du 1770 pourrait être retardé de 10' environ, tout en assurant à Sonceboz ses correspondances actuelles. Cela donnerait une excellente relation entre le Jura nord et le Jura sud le soir.

Cadre 38 : Bienne-La Chaux-de-Fonds

- 27) Introduction d'un nouveau train omnibus de Bienne à La Chaux-de-Fonds, dép. vers 21.15 h., l'intervalle entre le 1827 (dép. 19.33 h.) et le 1831 (dép. 22.45 h.) est trop grand. Ce nouveau train devrait relever les correspondances de Berne et de Lausanne.

Cadre 39 : Bienne-Sonceboz-Delémont

- 28) 1768 (Delémont dép. 17.15 h., Sonceboz arr. 18.21 h.).
Marche plus rapide et acheminement jusqu'à Bienne.
- 29) 1773 (Bienne dép. 19.43 h. les jours ouvrables, 20.11 h. le dimanche, Delémont arr. 21.18 h. les jours ouvrables, 21.24 h. le dimanche).
Marche du dimanche tous les jours, pour donner à Bienne la correspondance de Berne, tout en conservant à Delémont la correspondance sur Porrentruy par le train 1734 (dép. 21.24 h. les jours ouvrables, 21.32 h. le dimanche).

Nous recommandons les présentes revendications à votre bienveillante attention et vous présentons, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Le secrétaire :

René STEINER.

Le président :

Frédéric REUSSER.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source